

Canton de Berne
Municipalité de Moutier
Plan de quartier des "Prés Zuber" Echelle 1 : 500

Indications relatives à l'approbation		
Examen préalable du :	06 juin 2012 et 12 janvier 2014	
Publication dans la feuille officielle:	FOADM du 12 et 19 août 2015	
Dépôt public du:	12 août 2015 au 11 septembre 2015	
Pourparlers de conciliation	21 et 28 septembre 2015	
Oppositions vidées: 3	Oppositions non vidées: 6	Réserves de droit: 4

Décidé par le conseil municipal le :	
Le Président: M. Zuber	Le Chancelier: Ch. Vaquin

Modifications mineures du plan de quartier selon l'article 122 OC Décidé par le conseil municipal le :	
Le Président: M. Zuber	Le Chancelier: Ch. Vaquin

Le Chancelier certifie exacte les indications ci-dessus	
Moutier, le	Le Chancelier: Ch. Vaquin

Approuvé par l'office des affaires communales et de l'organisation du territoire

Moutier, le 14.12.2015

V:\dss\q\MTieret_SOU\9461\Desin\DEPOT PUBLIC\Photo Zuber\9461_PLAN DE QUARTIER_2015_12_14.dwg

LEGENDE

- PERIMETRE DU PLAN DE QUARTIER
- ALIGNEMENTS
- ALIGNEMENTS A
- ALIGNEMENTS B
- AFFECTATION
- SECTEURS A1 / A2 / A3
- SECTEUR B
- SECTEUR C
- ZONE DE VERDURE
- AIRE DE DETENTE ET DE JEUX
- EQUIPEMENT GENERAL
- DESSERTE PRINCIPALE (PROLONGEMENT DE LA RUE PLEIN-SOLEIL)
- TROTTOIR
- DESSERTE AGRICOLE SUPPRIMEE
- DESSERTE AGRICOLE MAINTENUE
- PLANTATION D'UNE HAIE BASSE
- EQUIPEMENT DE DETAIL
- DESSERTE DE QUARTIER
- TROTTOIRS
- LIAISONS PIETONNES
- PLACES DE REBROUSSEMENT
- PLACE POUR CONTAINER A DECHETS
- PLACES DE STATIONNEMENT POUR VISITEURS
- PLANTATION D'ARBRES A HAUTE TIGE
- A TITRE INDICATIF
- PARCELLAIRE
- CHEMIN PIETONNIER PRIVE EXISTANT

